

Barst

Le nouveau Conseil municipal

Bruno Neumann est élu maire, Paul Hirschberger premier adjoint et Bernard Girard deuxième adjoint.

Samedi à 14 h, la cloche de l'église sonne. Bruno Neumann regarde sa montre : « il est l'heure... » murmure-t-il. Bernard Girard le doyen ouvre la séance. Cédric Claude le plus jeune de l'assemblée est désigné secrétaire de séance. Le nouveau conseil est nominativement installé dans ses fonctions. Tous les élus sont présents, le quorum est atteint. M. Girard Bernard après lecture des articles du code général des collectivités territoriales invite le conseil à procéder à l'élection du maire. A la surprise générale des élus de Barst, l'annonce de Bruno Neumann est suivie par celle de Carole Schrotzenberger. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet, fermé, à Bernard Girard son bulletin de vote écrit dans une pièce isolée de la salle de réunion sur papier blanc. Le dépouillement donne les résultats suivants : 6 voix à Bruno Neumann, 4 voix à Carole Schrotzenberger et un bulletin blanc. Bruno Neumann est élu maire de Barst, applaudi par toute l'assemblée. M. Bernard Girard remet l'écharpe de maire à Bruno Neumann et lui cède la présidence de séance. Immédiatement le maire annonce un vote à bulletin secret pour choisir le nombre d'adjoint. L'assemblée manifeste majoritairement son approbation à main levée. Le maire propose de mettre en place deux adjoints et de supprimer un poste. L'assemblée se prononce et choisit de créer deux postes d'adjoints. M. Paul Hirschberger seul candidat et élu 1<sup>er</sup> adjoint à bulletin secret par 8 voix pour et 3 blancs. M. Bernard Girard seul candidat aura la surprise d'avoir un bulletin ayant la mention Bernard. La confusion entre Bernard Girard et Bernard Derrez, membre du conseil conduit tous les élus à annuler ce bulletin. M. Bernard Girard sera élu à bulletin secret 2<sup>e</sup> adjoint par 8 voix pour 2 blancs et un nul. Forte de toutes ces émotions l'assemblée est amenée à se prononcer sur la mission et délégation accordée par le maire au premier adjoint. Le maire souhaite la création d'un poste de 1<sup>er</sup> adjoint principalement chargé de l'annexe de Marienthal. L'adjoint chargé de Marienthal connaît de toute question intéressant à titre principal l'annexe dont il aura la charge. Il veille à l'information des habitants et favorise leur participation à la vie de la collectivité. En plus de cette mission le maire propose à M. Paul Hirschberger une véritable délégation. Ainsi l'adjoint sera de plein droit officier d'état civil et officier de police judiciaire à Marienthal. Et il devra s'assurer de la coordination des relations entre tous les élus municipaux ainsi que de la mise en place et le suivi des séances du conseil municipal. Il sera responsable du personnel de Marienthal, de l'urbanisme à Marienthal, de la gestion du patrimoine de Marienthal, de l'environnement (politique agricole, forêt) de Marienthal ainsi que de 11 autres délégations générales ou spécifiques à Marienthal. Mission et délégation acceptées par M. Paul Hirschberger, validées à l'unanimité par les membres du conseil. M. Bernard Girard se verra également confier à l'unanimité 18 délégations. A l'issue de ce vote, le maire annonce à l'assemblée que ses deux adjoints auront également en plus de cette mission et de ces délégations le droit de signer en son nom tous les documents liés à ces compétences. L'assemblée dans un point deux bis sera appelée à se prononcer sur les délégations consenties en vertu de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales. Le maire par délégation du conseil municipal est chargé en tout et pour la durée de son mandat des 22 points de l'article L 2122-22 et L 2122-23.

Le premier magistrat poursuit la séance rythmée et fait procéder à l'élection des délégués chargés de représenter la collectivité auprès de la communauté de communes de Freyming Merlebach, des

syndicats, de conseils et d'associations. MM. Neumann et Hirschberger sont désignés à l'unanimité pour rejoindre la communauté de communes. MM. Neumann et Girard pour rejoindre le Syndicat Intercommunal de Voirie et de Collecte des Ordures Ménagères de Hombourg-Haut. MM. Neumann et Pastore au Syndicat Intercommunal des Eaux de Barst. MM. Girard et Hirschberger au syndicat forestier de Saint Jean-Rohrbach. MM. Girard et Pastore au syndicat d'électricité à Forbach. MM. Neumann et Girard à l'Action Culturelle du Bassin Houiller. MM. Neumann et Pastore chargés de représenter la collectivité auprès du Collège Jean Eblé de Puttelange aux Lacs. MM. Neumann et Pastore sont délégués auprès des écoles du regroupement pédagogique éclaté de Barst, Cappel, Hoste, Marienthal et Valette. MM. Girard et Welsch sont délégués auprès de l'Accueil périscolaire de Barst. MM. Neumann et Derrez auprès de l'Association Culturelle de Barst et de l'Artisanale. MM. Neumann et Girard auprès de l'association de Moto Cross. MM. Neumann et Pastore auprès de la M.J.C. MM. Neumann et Hirschberger auprès des conseils de fabrique et MM. Hirschberger et Girard délégués auprès du conseil paroissial de la communauté Saint Jean de la Neuwiese.

Le maire soumet à l'assemblée des propositions de travail pour la durée du mandat. Ainsi le maire, le premier adjoint et le deuxième adjoint auront la responsabilité exécutive de groupes de compétences auxquelles seraient associées des commissions dans lesquelles sont répartis les élus. Il présente cinq groupes de compétences : aménagement et urbanisme, ressource humaine et culturelles, administration générale et finances, politique sociale et santé, développement économique et formations. Sur ces bases il propose de constituer les commissions. Ainsi sont désignés à la commission des finances Mme Murielle Schneider, Mme Carole Schrotzenberger et MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Augustin Cruciani, Pierre Pastore, Bernard Derrez Cédric Claude et Thierry Welsch. Au sein de la commission des travaux : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Augustin Cruciani, Pierre Pastore, Bernard Derrez, Cédric Claude et Thierry Welsch. Dans la commission de l'urbanisme et plan local d'urbanisme : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Augustin Cruciani, Pierre Pastore, et Thierry Welsch. Membres de la commission d'appel d'offres et adjudications : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Augustin Cruciani et Bernard Derrez. Membre de la commission dite des impôts directs : Mme Murielle Schneider, Mme Carole Schrotzenberger, MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Pierre Pastore, Bernard Derrez et MM. Camille Behr, Jean Luc Strohmman, René Bourguignon et Jean Marie Zell. Membre de la commission dite des listes électorales : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski et MM. Camille Behr, André Anschling, Hubert Mathieu, Jean Luc Strohmman, Robert Seibert, Guy Mathias, Huguette Leibfrid, Bruno Genevaux, Jean Claude Muller et Germain Maurice. Commission Zonage d'assainissement : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Bernard Derrez Cédric Claude et Thierry Welsch. Membres de la commission de sécurité : Mme Murielle Schneider, MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Bernard Derrez, Cédric Claude, Thierry Welsch et Augustin Cruciani. Membres de la protection civile : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Bernard Derrez, Cédric Claude, Thierry Welsch et Augustin Cruciani. Membres de la commission dite d'aide sociale et membres du conseil aux orphelins : MM. Bruno Neumann, Bernard Girard et Cédric Claude. Membres de la commission cimetièrre : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger et Bernard Girard. Désignation des responsables de la régie de recette : Mme Thérèse Brod et Bernard Girard. Désignation du

conseiller en charge des questions de la défense M. Thierry Welsch et Cédric Claude. Membres de la commission dite du village fleuri : Mme Murielle Schneider, MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Bernard Derrez, Cédric Claude, Pierre Pastore et Augustin Cruciani. Membres de la commission fêtes et cérémonies : Mme Murielle Schneider, MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Augustin Cruciani, Thierry Welsch, Bernard Derrez et Cédric Claude. Membres du Comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales : Paul Hirschberger et Bernard Girard.

A l'issue du conseil, Bruno Neumann s'est adressé à l'assemblée. « Vous m'avez accordé votre confiance. C'est un grand honneur pour moi. Je suis ému et heureux d'accepter cette charge certes difficile, mais exaltante. Je remercie tout ceux qui ont fait honneur à la démocratie. Nous ferons en sorte que le quotidien soit le plus agréable possible pour tous les habitants de Barst et de Marienthal. » La séance a duré 2 h 15, à l'issue de laquelle 8 membres du conseil ont entouré le maire pour partager le verre de l'amitié.

L1/BARSMarienthal